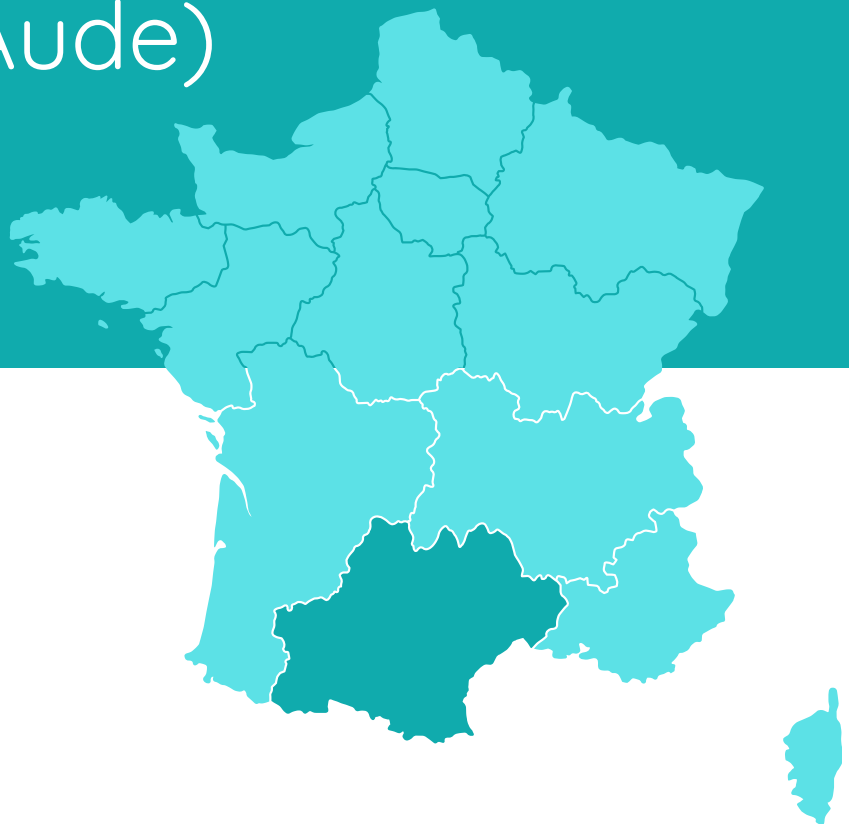


PORTRAIT

de quartiers

Narbonne (Aude)



LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE L'OCCITANIE

CHIFFRES CLÉS [1]

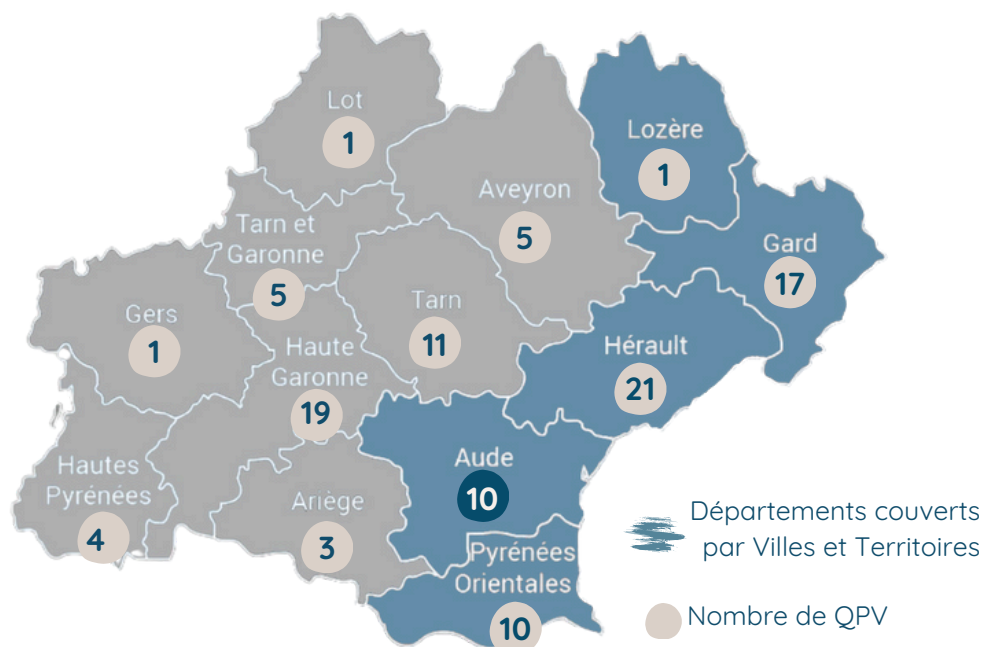
393 100 habitants

108 quartiers prioritaires

7% de la population

65 modification de périmètres

8 communes entrantes [2]



DÉMOGRAPHIE

- Part des moins de 25 ans : 37.3%
- Part des 75 ans et + : 7.5%
- Indice de jeunesse : 1.4
- Part des femmes : 52.2%
- Part des familles monoparentales : 33.2%



ÉDUCATION

- 16/25 ans non scolarisés sans emploi : 29.9%
- Taux de scolarisation des 15/24 ans : 57.8%
- Part de la population avec un diplôme BAC + 2 et + : 18.2%



LOGEMENT

- Part des emménagements à moins de 2 ans : 17.3%
- Part des emménagements à moins de 2 ans : 36.7%
- Part des ménages propriétaire propriétaires : 18.2%
- Part des ménage d'1 personne de 75 ans et + vivant seule : 17%
- Part des logements vacants : 14.9%



EMPLOI

- Taux de chômage : 31.8%
- Taux d'emploi : 40.9%
- Taux d'emploi des femmes : 35.3%
- Taux d'emploi des 15/24 ans : 22.7%
- Taux d'emploi des 55/64 ans : 34.5%

Sources

[1] Insee : [Données 2020](#) / [2] : En savoir + : [Site de la DREETS](#)

LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE L'AUDE

©Photo Benh Lieu Song

Chiffres clés [3]

10 quartiers prioritaires
25 688 habitants
6.8% de la population
départementale



DÉMOGRAPHIE

- Part des moins de 25 ans : 35.2%
- Indice de jeunesse : 1.2
- Part des 75 ans et + : 8.8%
- Part des femmes : 52.9%
- Part des familles monoparentales : 36.3%



ÉDUCATION

- 16/25 ans non scolarisés sans emploi : 36.2%
- Taux de scolarisation des 15/24 ans : 46.2%
- Part de la population avec un diplôme BAC + 2 et + : 18%



LOGEMENT

- Part des emménagements à moins de 2 ans : 23.3%
- Part des emménagements à moins de 2 ans : 32.9%
- Part des ménages propriétaire propriétaires : 19%
- Part des ménage d'1 personne de 75 ans et + vivant seule : 15.1%
- Part des logements vacants : 15.8%



EMPLOI

- Taux de chômage : 33.7%
- Taux d'emploi : 40%
- Taux d'emploi des femmes : 35.5%
- Taux d'emploi des 15/24 ans : 27.8%
- Taux d'emploi des 55/64 ans : 32.9%

Source

[3] Insee : **Données 2020**

LES TROIS QUARTIERS PRIORITAIRES

En cliquant [sur un quartier souligné](#), vous accéderez à sa fiche statistique, SIG Ville

Narbonne recense **10 329** habitants dans **3** quartiers prioritaires, soit **18.4%** de sa population municipale.

2 “petits quartiers familiaux marqués par la précarité” [4] :

[Narbonne Ouest](#) : 3 386 habitants

[Narbonne Est](#) : 1 674 habitants

1 “centre-ville dynamique” :

[Narbonne Centre](#) : 5 269 habitants

Source : [4] Selon la typologie proposée par l'Insee : [Quartiers prioritaires de la politique de la ville en Occitanie : les multiples visages de la pauvreté, dossier Occitanie](#), n°7, juillet 2028

DES QUARTIERS AUX PROFILS SPÉCIFIQUES

© Plan IGPN 2024, service politique de la ville , direction géomatique, Le Grand Narbonne

Narbonne Centre (Centre-ville)



Ses atouts - Un quartier qui accueille un tissu riche d'acteurs associatifs et qui se caractérise par une grande mixité sociale. Les lieux de travail et d'études accessibles sont adaptés. Le quartier est doté de commerces suffisants et variés.

Ses fragilités - Une paupérisation accentuée de certains secteurs, favorisée par un habitat social et privé souvent indigne. Un absentéisme et de la déscolarisation précoces. Un non recours aux droits des publics les plus fragiles.*

Narbonne Est (Razimbaud)



Ses atouts - Un quartier à taille humaine, qui a bénéficié de la réhabilitation et de la rénovation de certains de ses bâtiments. Le quartier est doté de nombreux équipements et services (maison de proximité, espace de formation/insertion/emploi, mairie, ludothèque, RPE, MSP,) et d'un tissu associatif dynamique.

Ses fragilités - Une forte précarité (63% de taux de pauvreté), un manque de médiation et d'animation collective. Un décrochage scolaire et de l'absentéisme perlé.*

Narbonne Ouest (Saint-Jean / Saint-Pierre)



Ses atouts - Un quartier bien pourvu en équipements ; une maison des services, un centre d'affaire de quartier, une maison de santé, de nombreuses associations, deux supermarchés, des équipements ludiques et sportifs.

Ses fragilités - Un très faible accès à l'emploi (15% de taux d'emploi des jeunes), un non-recours aux droits malgré la présence de services de proximité, des difficultés d'accès aux équipements sportifs et culturels.*

* La première partie de cette page vous permet d'accéder aux données statistiques des QPV. Nous avons donc choisi en seconde partie de restituer le diagnostic réalisé avec les habitants, préalable à l'écriture du contrat engagements quartiers 2030

L'EXISTANT LOCAL

Passas à Emporter

LES MESURES, EXPÉRIMENTATIONS, DISPOSITIFS LOCAUX

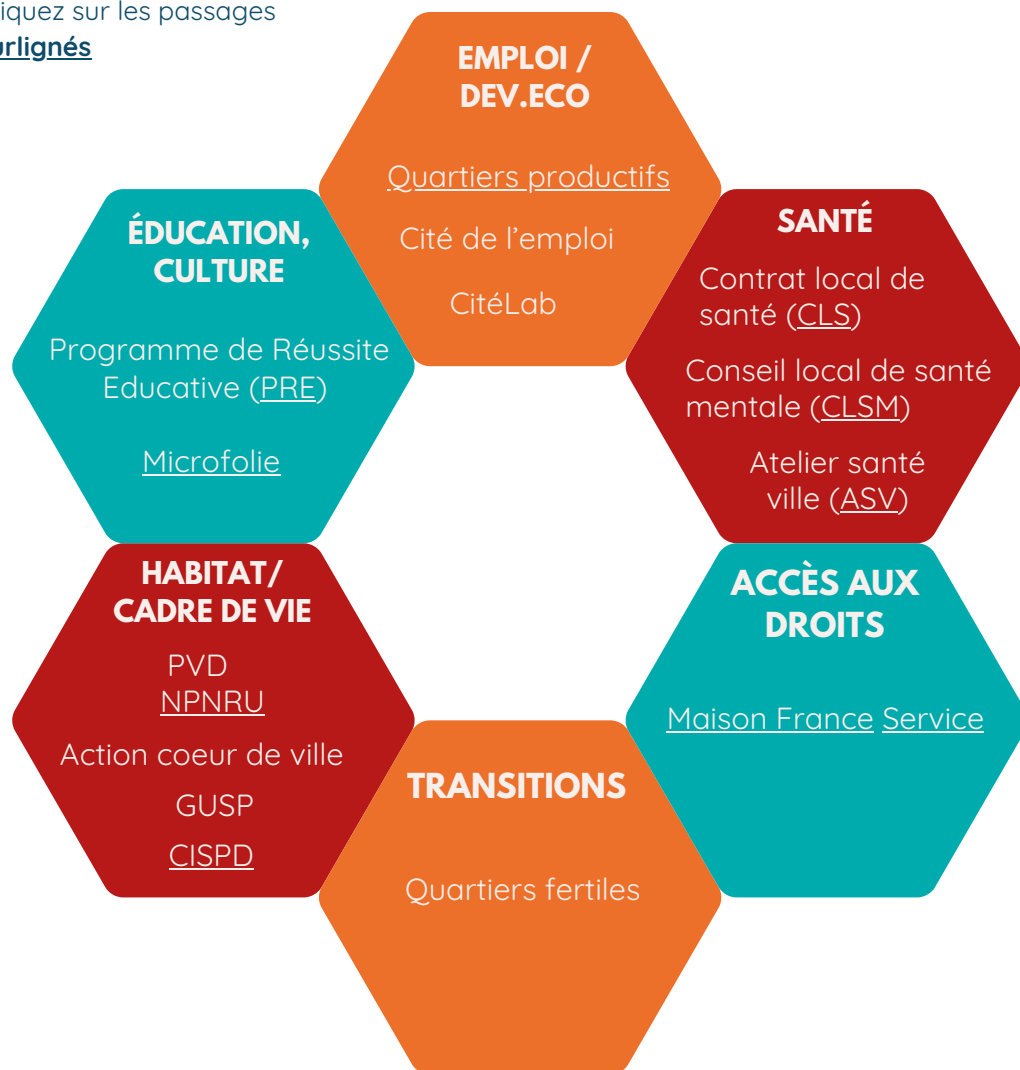
Nous présentons ici quelques cadres d'intervention et dispositifs localement déployés (politique de la ville et Droit commun) qui s'articulent avec l'action du contrat de ville

Pour en découvrir davantage

Cliquez sur les passages surlignés



Accédez à
la carte interactive
du SIG Ville



LE CONTRAT DE VILLE

GOUVERNANCE

La gouvernance - Au Grand Narbonne, un élu dédié à la Politique de la Ville garantit l'articulation entre les enjeux de développement social urbain et ceux du renouvellement urbain.

Un comité des financeurs annuel assure le suivi et l'arbitrage des actions et des financements associés au contrat de ville. Trois commissions thématiques réunissent l'ensemble des partenaires concernés, et s'appuient sur la veille territoriale de divers médiateurs déjà sur le terrain :

- Education
- Emploi et Développement Economique
- Santé Mentale.

Une démarche d'évaluation qui inclut une mesure d'impact

En complément d'une veille statistique, une approche qualitative s'appuie sur des suivis de parcours en matière d'emploi et de logement.

- Le suivi d'une cohorte sur le parcours à l'emploi structuré autour de :
 - La création d'un groupe de travail avec des bailleurs afin de connaître le profil de leurs locataires et son évolution
 - La reconstitution des parcours résidentiels d'une trentaine d'habitants par le biais d'enquêtes.
- Le suivi d'une cohorte mobilité structuré autour :
 - D'une enquête avec une 30aine de femmes pour recenser les freins à la mobilité
 - D'entretiens avec les structures accompagnatrices
 - D'une évaluation des actions mobilité proposées dans le cadre du Contrat de Ville

SIGNATAIRES

De nouveaux partenaires, relevant du champ de la transition écologique, de l'Economie Sociale et Solidaire et des entreprises sont désormais signataires.

Collectivités

Conseil régional
Conseil départemental
Communauté d'agglomération
du Grand Narbonne
Ville de Narbonne

Etat

Préfecture de l'Aude (ANRU)
Procureur de la République

Autres partenaires

Rectorat	MLI
CAF de l'Aude	CCI
ARS	CMA
ANAH	Bailleurs (5)
BPI	Manpower
Banque des territoires	Véolia
France Travail	

LE CONTRAT DE VILLE

ORIENTATIONS TRAVERSALES AUX 3 QUARTIERS



ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

1. Diminuer l'exposition aux vulnérabilités
2. Renforcer l'inclusivité de l'espace public



PARTICIPATION CITOYENNE (GUSP ET FPH)

1. Entretien et gestion des espaces à usage collectif
2. Sensibilisation au respect de l'environnement et du cadre de vie ainsi que l'appropriation des espaces extérieurs et des logements,
3. Implication et participation citoyenne des habitants dans l'amélioration de leur cadre de vie.



PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE

1. Promouvoir la santé mentale des habitants des quartiers prioritaires de Narbonne.
2. Améliorer la prévention de la souffrance psychique des habitants des quartiers prioritaires de Narbonne.



ÉDUCATION

1. PRE
2. Droit commun



EMPLOI

1. Cité de l'emploi



LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

1. Prévenir et transformer : faire reculer les préjugés et les stéréotypes.
2. Soutenir et accompagner : sensibilisation et formation pour les acteurs du territoire.
3. Concerner, dialoguer, visibiliser et mobiliser le territoire



Consulter le [contrat de ville de Narbonne](#)

Contacts utiles

Albina KOSSI, Cheffe de service Politique de la Ville : A.KOCI@legrandnarbonne.com

Véronique SOUSSAN, déléguée de préfet : veronique.soussan@aude.gouv.fr

FOCUS

Développement durable et emploi

CRÉATION D'UNE RECYCLERIE QUARTIER RAZIMBAUD



©Le Grand Narbonne

Une réponse au décrochage économique du QPV Razimbaud

Razimbaud est un quartier reconnu par l'Etat pour son décrochage économique. En réponse le Grand Narbonne y crée une Recyclerie avec la construction d'un bâtiment dédié cofinancé dans le cadre de la dotation politique de la Ville et soutenu par une aide au fonctionnement pour le volet formation et design. L'activité de cette recyclerie allie insertion, réemploi de déchets et structuration d'une filière économique locale.

A l'origine du projet



©Villes & Territoires

Le projet a démarré dans le cadre de la Cité de l'emploi de Narbonne. En matière d'économie sociale et solidaire et de dispositifs d'insertion et de formation de proximité innovants, Le Grand Narbonne avait déjà développé plusieurs projets dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville, notamment les coopératives éphémères à l'IN'ESS. C'est ensuite grâce au partenariat noué avec la Fondation Orange pour le recyclage et la valorisation des supports promotionnels, que l'Agglomération a imaginé la Recyclerie qui est un atelier de couture solidaire.



©Villes & Territoires

La préfiguration de la recyclerie a démarré en 2025 dans l'attente de la construction du bâtiment. Une entreprise spécialisée dans le réemploi de matières, a été missionnée pour assurer le volet formation et design, débutant les premières sessions avec trois personnes dans l'installation provisoire de l'Espace Grand Narbonne Razimbaud. Les personnes ont été formées à la manipulation des machines industrielles et ont participé à l'élaboration de prototypes d'objets à l'aide du réemploi de bâches promotionnelles : sacs, housses d'ordinateurs, trousses, poubelles qui seront produits.

FOCUS

Développement durable et emploi

CRÉATION D'UNE RECYCLERIE QUARTIER RAZIMBAUD

Un projet qui allie formation et accompagnement socio-professionnel



©Le Grand Narbonne

En janvier 2026, l'activité est relocalisée dans le nouveau bâtiment relance quatre nouvelles sessions de formation de six personnes : recrutement et formation d'habitant.e.s du quartier à la prise en main des machines à coudre (deux semaines) puis à la production d'objets (quatre semaines).

La Recyclerie est donc un dispositif qui offre à des femmes et des hommes du quartier Razimbaud formation et accompagnement socio-professionnel assuré par le Grand Narbonne. Les personnes bénéficient d'un contrat d'appui au projet (Cape) de 20 heures par semaine porté par le Comptoir des entrepreneurs.

Un projet qui s'inscrit aussi dans une démarche de développement durable



©Le Grand Narbonne

Les principaux objectifs que l'Agglomération se fixe à travers un tel projet sont de favoriser l'accès à l'emploi par la formation, et de faire émerger une nouvelle filière économique dans le quartier de Razimbaud.

Mais un tel projet concourt également au développement durable : une partie des produits de la Recyclerie pourra être acquise par les entreprises locales dans le cadre de leur démarche Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), l'autre distribuée dans les établissements scolaires du territoire.

Enfin, les bénéfices de ces ventes seront réinvestis pour favoriser une économie circulaire.